



## Défi collectif de création artistique à l'école 2022 / 2023

Déroulement  
- Comité du Nord -



**1** – Le défi est ouvert aux classes de CP au CM2 des écoles publiques et privées du département du Nord. Les **inscriptions** se font via l'envoi par mail ou voie postale de la fiche d'inscription (téléchargeable sur notre site web) **jusqu'au 16 décembre 2022**.

**2** – L'**œuvre** réalisée (cf. règlement intérieur) accompagnée de sa fiche technique (téléchargeable sur notre site et envoyée par courrier suite à votre inscription) doivent parvenir **avant le 21 avril 2023** au Comité départemental du Nord de la Ligue contre le cancer :

**4 / 6 rue Pierre DUPONT – 59013 LILLE CEDEX**

*Nos bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.*

**ATTENTION : l'œuvre doit être rendue de façon anonyme, n'oubliez pas d'y inscrire le numéro d'identification qui vous sera donné et de ne pas y mettre le nom de votre école.**

**3- Le Comité de pilotage/jury** se réunira entre 1er et le 19 mai 2023.

Nous vous informerons des résultats obtenus fin mai 2023.

Les **œuvres** seront réparties en deux groupes :

- Cycle 2 : CP, CE1, CE2
- Cycle 3 : CM1, CM2

Pour chaque cycle, le montant **des prix** attribués aux classes primées est le suivant :

Premier prix : 350 euros

Deuxième prix : 250 euros

Troisième prix : 150 euros

Les classes lauréates s'engagent à utiliser leur prix pour un projet / achat en lien avec la santé quel qu'il soit (achat de matériel pédagogique, achat de jeux, sortie...).

**4** - Chaque classe se verra décerner **un diplôme** pour sa participation au concours. En fin d'année scolaire, **chaque enfant gagnera un cadeau surprise** : un objet qui lui rappellera sa participation au concours et l'aidera à se souvenir des messages de santé évoqués à partir de la thématique tout au long de l'année scolaire.

**5** – **Un questionnaire** d'évaluation vous sera remis en fin d'année afin de recueillir vos impressions, attentes et besoins pour les années à venir.

**6** – Pour ceux qui le souhaite, il y aura possibilité de récupérer les œuvres des enfants dans nos locaux dès que le jury sera passé, en juin 2023.

**Plus d'information** : [www.ligue-cancer.net/cd59](http://www.ligue-cancer.net/cd59) > rubrique « Je découvre » > Nos actions de prévention

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter au 03 20 06 06 05 ou par mail via [cd59@ligue-cancer.net](mailto:cd59@ligue-cancer.net)